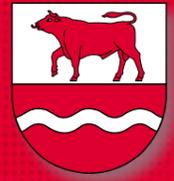


Le bulletin



"Entretien

Rencontre avec Yves Grandjean:
la zone sportive de Bouleyres



2

"Musée gruérien

Découvrir les trésors de Bulle
grâce au circuit historique



4

"Bulle verte

Mieux comprendre l'éclairage
public de Bulle



5

"Aménagement

Un projet ambitieux pour la zone
sportive de Bouleyres

L'axe 915 mètres de bonheur
interface entre ville et forêt

Le plan de la zone Bouleyres –
Tioleire



3

"Actualités

4 | Vélo pour l'Afrique, cours
rester mobile et RFSM

6 | Toutes les informations
sur Bull'Bouge 2014

7 | Information
sur les impôts 2014



4/6/7

"Magazine

A la découverte de la cuisine
à la bière avec la recette du lapin
à la flamande

Le concours de la photo mystère



8

Editorial

Josiane Romanens
Responsable de la Santé et des affaires sociales

Chères Bulloises et chers Bullois,

Le Foyer de Bouleyres est en passe de terminer une étape importante de son histoire. D'importants travaux de rénovations ont été réalisés ces derniers mois, afin de mettre aux normes les bâtiments, de renforcer leur sécurité et améliorer la prise en charge en psychogériatrie. Cette opération s'est extrêmement bien déroulée. Au nom du Conseil communal, je souhaiterais remercier la direction ainsi que l'ensemble du personnel pour leur formidable engagement et leur professionnalisme dans la réussite de ce projet.

L'augmentation de la population âgée constitue de nouveaux défis pour l'ensemble de la société. A ce titre, des solutions régionales innovantes doivent être imaginées et coordonnées, afin de mettre à disposition de la population les infrastructures et les services qui répondent à leurs attentes. Pour y parvenir, l'ensemble du Réseau santé de la Gruyère est impliqué.

Aujourd'hui, il est pourtant nécessaire de tirer la sonnette d'alarme. Chaque année, les besoins en santé augmentent de manière significative dans notre ville et en Gruyère. En re-

vanche, les ressources pour y répondre stagnent. Alors que l'on veut réduire les placements en EMS, très coûteux, pour développer des soins de proximité avec des prestations intermédiaires et les soins à domicile, les moyens supplémentaires pour assurer ce transfert manquent cruellement.

Les effets du nouveau financement hospitalier commencent également à se répercuter sur nos structures locales du réseau santé. Si les soins à domicile étaient jusqu'ici en majorité demandés par des personnes âgées, ils le sont aujourd'hui par toute une catégorie de patients de tout âge qui sort plus rapidement de l'hôpital qu'avant. Les appels pour ce type de prise en charge par le Réseau santé sont en constante augmentation, notamment en fin de semaine. Or il est de plus en plus difficile pour ses équipes de répondre à ces demandes.

Aujourd'hui, nous constatons qu'il y a un vrai problème dans le redéploiement des ressources, alors même que l'on sollicite toujours davantage le Réseau santé. Les autorités communales et cantonales doivent aujourd'hui résoudre ce problème par un dialogue constructif. Il en va de la qualité des soins et de l'étendue des réponses que nous devons apporter aux besoins de la population.

"Bulle à découvrir

• **ORCHESTRION (1913)**
Exemplaire unique au monde, le Soléa est un orchestron ou orchestre mécanique construit en 1913 pour le café-restaurant Le Fribourgeois par la maison Weber à Waldkirch (Allemagne).

www.la-gruyere.ch/fr/bulle-a-parcourir



impressum



ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale 32
1630 Bulle
bulletin@commune.bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Case postale 284
1630 Bulle

CORRECTION
Glassonprint

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
16a communication

TIRAGE
10 500 exemplaires

"Entretien

MEP de Bouleyres

Ce projet d'aménagement va redessiner les contours de la zone de Bouleyres - Tiolère dans les 20 à 30 prochaines années, avec une meilleure démarcation entre la ville et la forêt.



Yves Grandjean

- 54 ans
- 3 enfants
- Architecte



Yves Grandjean: «L'aménagement de la zone de Bouleyres va apporter une plus-value à la cité»

Les mandats d'études parallèles ont la cote à Bulle. Ces projets d'urbanisation permettent de donner du sens et de la cohérence au développement futur de la cité. Après l'annonce du grand projet touchant le plateau de la gare, le mandat d'études parallèles de la zone sportive et de loisirs de Bouleyres a été présenté par le Conseil communal. Yves Grandjean, responsable du dicastère Aménagement et environnement, fait le point sur ces nouveautés, qui vont modifier le visage de Bulle ces 30 prochaines années.

■ **Le bulletin:** Après le plateau de la gare, c'est la zone sportive et de loisirs de Bouleyres qui va subir de profonds changements.

Yves Grandjean: Oui, nous avons présenté en mars notre vision de la zone de Bouleyres avec un mandat d'études parallèles (MEP). Il s'agit d'un aménagement ambitieux, qui va davantage valoriser la zone sportive et mieux délimiter la ville et les zones de nature, en créant un parc public en frange urbaine le long du bois de Bouleyres baptisé 915 mètres de bonheur. Il s'agit de répondre aux besoins des associations et clubs sportifs, mais aussi de définir un concept d'urbanisation qui prenne en compte la mobilité et les transports.

■ **Quel est l'objectif de ce projet?**

Compte tenu de sa forte croissance, la ville de Bulle doit mettre en place des mesures ambitieuses afin de préserver et valoriser ses espaces libres, tout en répondant à la demande de surfaces constructibles. Le MEP de Bouleyres s'inscrit dans cette problématique et

doit permettre la planification de la bande de territoire sise entre l'espace forestier de Bouleyres et le tissu de la ville. Il s'agit de proposer l'aménagement et l'urbanisation de ces sites selon un programme défini, tout en proposant une idée générale capable de fédérer ces différents espaces par un parc urbain destiné à l'ensemble des habitants de la ville de Bulle.

■ **Quelle est la plus-value du MEP de Bouleyres?**

L'objectif est de valoriser tout un espace de notre territoire pour qu'il soit un vrai espace à vivre, pour la balade, les loisirs ou le sport. Mais ce nouvel aménagement permettra également de mieux définir la frontière entre la ville et la nature, notamment grâce à l'ingénieur concept 915 mètres de bonheur. Il s'agit également de proposer aux associations et clubs sportifs les infrastructures dont ils ont besoin pour se développer et proposer un nouveau centre équestre, plus calme et plus spacieux.

■ **Quand le projet va-t-il voir le jour?**

L'ensemble des interventions se réalisera étape par étape ces 20 à 30 prochaines années. Aujourd'hui, avec la finalisation du MEP, nous avons créé une vraie feuille de route, qui nous donne la direction à suivre. Ce masterplan doit encore être affiné et complété. Comme vous le savez tous, nos ressources financières pour permettre la réalisation de l'ensemble des besoins en infrastructures ne sont pas illimitées. Il faudra donc fixer des priorités, réaliser des plans de détails et travailler pas à pas pour la mise en place de ce réaménagement de la zone Bouleyres - Tiolère.

■ **Pouvez-vous nous rappeler les motifs qui ont poussé la ville de Bulle à introduire des mandats d'études parallèles?**

L'objectif des MEP est de réaliser des projets urbanistiques qui correspondent aux exigences du PAL et du projet d'agglomération voulues par la commune. Le Conseil communal estime que la qualité urbanistique supérieure d'un quartier découlant d'une procédure de mise en concurrence d'idées est largement démontrée. Il s'agit du principe de base qui

va permettre d'orienter les projets vers davantage de qualité et d'intégration réussie dans le bâti existant. Ce processus passe avant tout par la concertation, qui permet d'aboutir à des solutions partagées et mieux acceptées par la population.

■ **Comment fonctionnent les MEP**

Très concrètement, la mise en place d'un MEP repose sur un partenariat avec les propriétaires. Pour le concrétiser, les propriétaires sont informés, par un contact préalable, ce qui permet d'initier le processus en partenariat. Un collège est formé, rassemblant le propriétaire, la commune et les professionnels de la branche. Le collège d'évaluation et d'accompagnement a la composition standard suivante: les représentants du Conseil communal, l'architecte et l'ingénieur de ville, les représentants de la commission d'aménagement, les représentants du propriétaire ainsi que des professionnels architectes, urbanistes et paysagistes.

■ **Quels sont les objectifs du MEP?**

Ainsi les mandataires ont plu-

sieurs missions selon les données de départ. Ils doivent notamment proposer un projet d'urbanisation du secteur, en y intégrant le programme des promoteurs. Afin d'y parvenir, ils devront imaginer des solutions qui permettent la constitution d'une pièce urbaine construisant un espace donné, la qualification et l'aménagement des espaces extérieurs ainsi que la prise en compte des aspects généraux de la mobilité (mobilité douce, intégration des arrêts des transports publics, accès routiers et stationnements). Il s'agit donc d'une étude de caractère urbanistique, qui définit les volumes bâtis et les espaces extérieurs, plutôt qu'architectural. Il s'agira de faire ressortir les éléments jugés essentiels qui doivent constituer la base du développement concret du site. Les propositions à l'échelle architecturale porteront sur les dispositifs dépendants du parti urbanistique et/ou qui sont nécessaires à des buts de démonstration. La typologie des logements est en outre demandée (notamment un descriptif d'un étage type).

■ **Mais tout cela a un coût...**

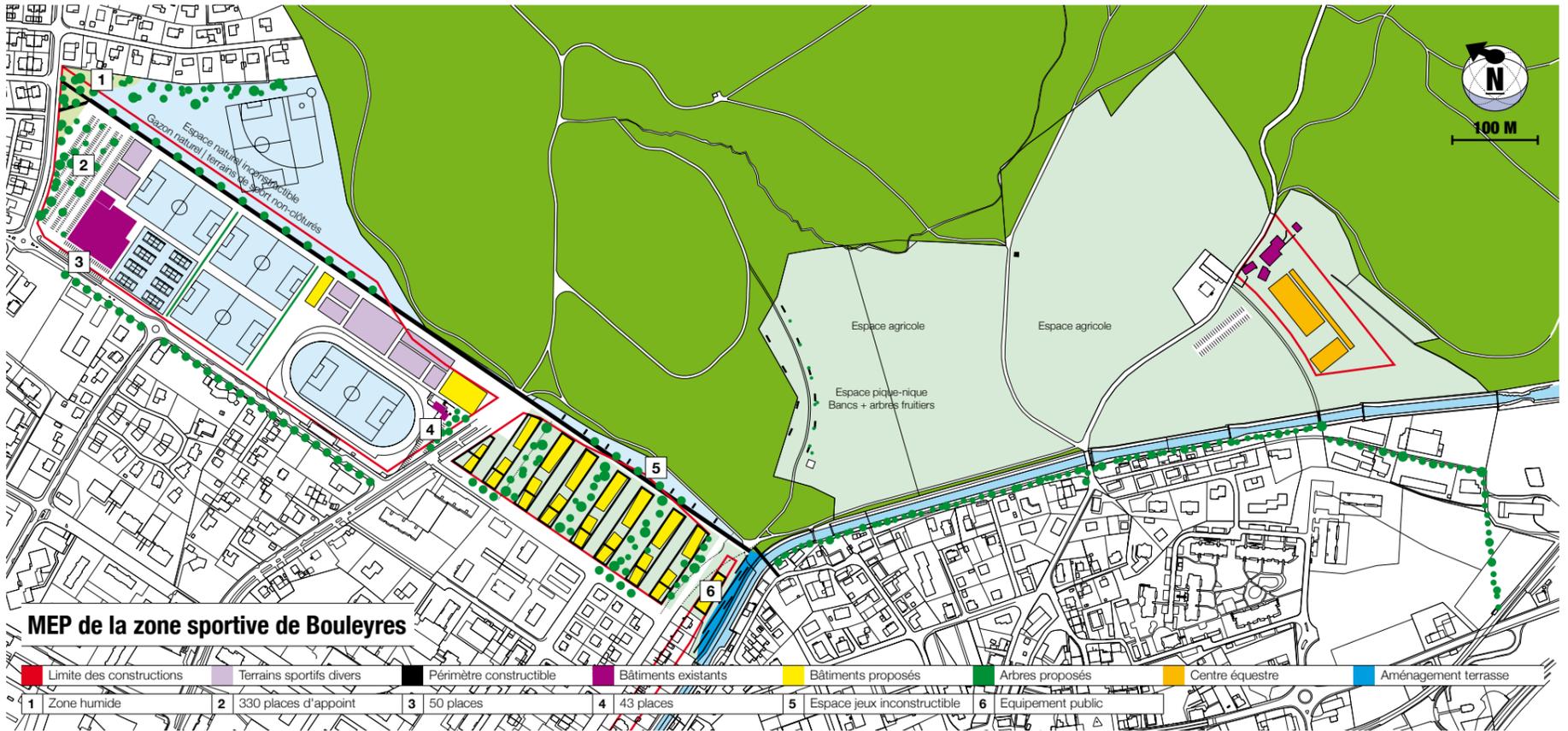
Concernant les aspects finan-

L'objectif est de valoriser tout un espace de notre territoire pour qu'il soit un vrai espace à vivre, pour la balade, les loisirs ou le sport. Mais ce nouvel aménagement permettra également de mieux définir la frontière entre la ville et la nature.

ciers, la commune prend en charge tant les frais que l'organisation du MEP, le défraiement des mandataires étant à la charge des propriétaires. Le projet est ensuite réalisé par le propriétaire ou la commune conformément aux résultats des MEP. Il peut ou non prendre la forme d'un Plan d'aménagement de détail (PAD). L'étude de l'éventuel PAD est à la charge du propriétaire; elle doit être effectuée par un professionnel qualifié. Le propriétaire est libre dans le choix de l'architecte pour la réalisation des bâtiments.

Un axe de 915 mètres sera dédié aux loisirs.





MEP: marquer la limite entre la forêt de Bouleyres et la ville

La ville de Bulle poursuit ses réflexions sur son développement futur. Après la présentation du projet de développement du plateau de la gare, c'est au tour de la zone sportive et de loisirs de Bouleyres d'être analysée. Le projet de réaménagement doit permettre de mieux faire cohabiter l'ensemble des usagers du site, de marquer davantage la limite entre la ville et la nature et enfin de valoriser les zones existantes.

L'objectif est de créer un espace paysager pour la ville, unitaire et regroupant diverses fonctions, de constituer un parc des sports clairement défini, de développer un projet urbanistique pour le quartier d'habitation, de réfléchir au réaménagement de la parcelle de l'actuel centre horticole au bord de la Trême, d'aménager un centre équestre et, enfin, d'étudier la mobilité interne et ses différents modes de connexions.

Trois bureaux d'architecture ont été mandatés. Ils devaient s'adjoindre les conseils d'un architecte-paysagiste. Le collège d'évaluation et d'accompagnement s'est ensuite prononcé sur les trois propositions, en sélectionnant les éléments les plus favorables aux objectifs poursuivis. Le projet du bureau B+W Ueli Brauen et Doris Wälchli a été retenu pour la qualité urbanistique de la future zone sportive et du secteur d'habitations de la rue Auguste-Majeux. Le projet lauréat pro-

posera un axe de 915 mètres de bonheur dédié aux loisirs, qui sera une vraie interface entre la ville et la forêt, un centre sportif communal remanié et adapté en fonction des besoins des clubs sportifs, 550 logements et un nouveau centre équestre, qui sera installé dans le hameau de Tioleire, entre Bouleyres et la Trême. Cette programmation urbanistique n'est pour l'instant qu'une feuille de route dont il faudra encore dessiner les détails d'aménagement, les plans de circulation et l'aménagement des zones de stationnement.

Pour rappel, le site de Bouleyres accueille la zone sportive, des bâtiments industriels dont les activités seront délocalisées à court ou moyen terme, un établissement horticole, ainsi qu'une exploitation agricole répartis sur quatre secteurs dans le périmètre du projet. Le périmètre représente une surface totale d'environ 440 000 m² (domaine public et rivière compris).

Le programme doit être planifié à l'intérieur du périmètre et des secteurs définis. Des propositions hors périmètre sont possibles, afin de renforcer un parti, ou d'exprimer d'autres principes de projet issus notamment de la lecture du site.

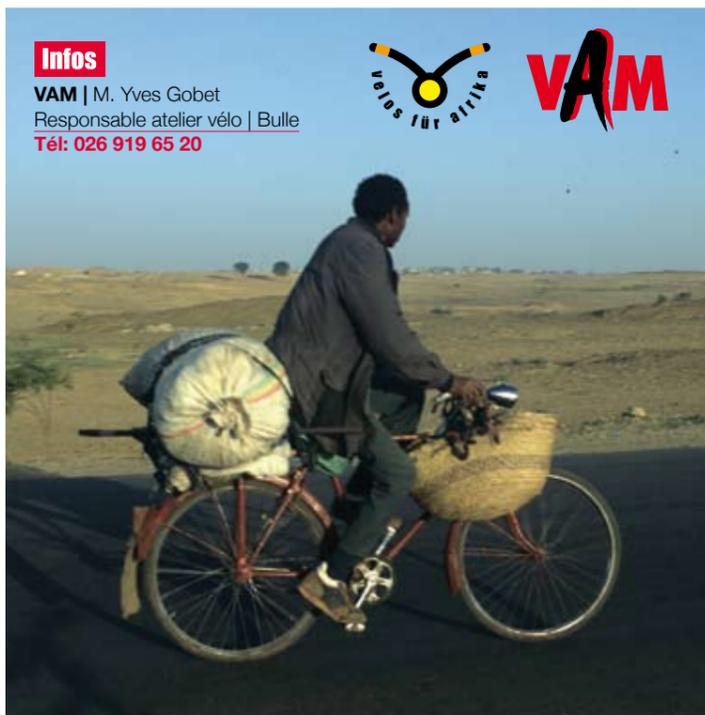
Situé à l'est de la ville, le bois de Bouleyres est l'un des espaces naturels majeurs contribuant à la qualité de vie des habitants. La rivière de la Trême, le chemin de Bouleyres et le chemin de la Pépinière prolongent l'espace forestier dans la trame urbaine. La dimension écologique et paysagère du site devra être intégrée à la proposition afin de qualifier l'espace urbain et valoriser les espaces naturels. Le tissu construit est caractérisé par son incohérence et une faible densité. Le site sera amené à être densifié et le tissu urbain prolongé en direction de l'est. La proposition devra permettre la constitution d'une limite de la trame urbaine claire, en lien avec le tissu bâti existant.

Brèves

Vous avez un vélo à jeter?

Grâce au VAM, il peut encore servir en Afrique!

Le VAM organise des programmes de qualification, sous mandat du canton, pour des personnes en recherche de travail. Dans leur nouvel atelier vélo, les employés du VAM démontent, nettoient, réparent et remettent en état des vélos selon des critères de qualité définis. Le VAM récolte ainsi les vélos qui ne sont plus utilisés dans tout le canton de Fribourg. Leur partenaire, Gump- & Drahtesel à Berne, organise le transport vers l'Afrique, où ils trouveront une seconde jeunesse. Les vélos seront confiés à des partenaires de confiance et contribueront ainsi à offrir du travail à des entreprises de formation professionnelle, des organismes à but non lucratif, des ONG et des écoles. Apportez au VAM le vélo que vous n'utilisez plus, ou appelez ses responsables. Ils viendront le chercher chez vous!



Cours rester mobile

Les transports publics vous empruntent?

Avec le cours rester mobile d'une demi-journée, vous pourrez vous familiariser avec les transports publics de votre région, apprendre à utiliser les distributeurs de billets à écran tactile, savoir comment vous sentir en sécurité dans vos déplacements, comprendre le système d'abonnements Frimobil et apprendre à vous orienter dans une gare. Le prochain cours organisé à Bulle se déroulera le 13 mai 2014 de 8 h 30 à 12 h. Il se tiendra à la salle des sociétés de l'Hôtel de Ville, Grand-Rue 7, à Bulle.

Infos

Inscription obligatoire jusqu'au 29 avril auprès de Pro Senectute Fribourg
 Ch. de la Redoute 9
 1752 Villars-sur-Glâne
 Tél. 026 347 12 40
www.fr.pro-senectute.ch

Santé mentale

Le RFSM renforce ses prestations à Bulle

Dès le mois d'avril 2014, le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) a mis en service à la rue de la Condémine 60 un nouveau Centre de soins en santé mentale (CSSM), qui comprend des prestations ambulatoires ainsi qu'une clinique de jour. Jusqu'ici situé dans le bâtiment Landi à côté de la gare, le CSSM profitera de nouveaux locaux plus grands et plus accueillants pour recevoir tous les patients du sud du canton et renforcera ses prestations à la population.

L'arrivée de la Clinique de jour du sud en ville de Bulle constitue en effet une amélioration importante de la palette de soins offerts par le RFSM. Objectif principal: offrir aux personnes fragilisées des soins de qualité au plus proche de leur environnement social et professionnel.

"Musée gruérien"

Visites guidées gratuites | 1 h 30

- SA 03.05 | SA 12.07 | 17 h
- DI 25.05 | DI 27.07 | SA 13.09 | DI 05.10 | 14 h
- JE 26.06 | VE 27.06 | VE 08.08 | JE 14.08 | 19 h



Tourisme et culture: les trésors de Bulle à découvrir grâce au circuit historique

Se balader de découverte en découverte, mieux connaître, comprendre, et s'appropriier la ville, c'est l'expérience que propose le nouveau circuit historique Bulle à parcourir. Vivez une heure de détente à la découverte des différents monuments historiques de la ville de Bulle. La Société de développement de Bulle et environs, La Gruyère Tourisme, le Musée gruérien et notrehistoire.ch sont à l'origine de ce projet.

Saviez-vous que le marché de Bulle est une tradition qui remonte au XII^e siècle? Que c'est l'évêque de Lausanne qui fit construire le château et les remparts de la cité au Moyen Age? Que le taureau sur les armoiries de Bulle est une «armoire parlante» issue du rapprochement entre le terme patois bolé (jeune taureau) et le nom de la cité? Que l'Hôtel Moderne, construit en 1906, est le premier et – à ce jour – unique palace fribourgeois? Conçu à l'attention des habitants et des visiteurs de la ville, le circuit historique Bulle à parcourir présente 15 sites à découvrir individuellement, en famille ou en groupe. Il met en valeur les principaux centres d'intérêt culturels, paysagers et architecturaux du centre-ville. Les informations concernant cha-

cun des sites sont disponibles en trois langues (F/D/E) sur un prospectus, un site internet et une application pour téléphone mobile.

La naissance du parcours historique vient du projet «Enjoy Switzerland» de Suisse Tourisme. Introduite dans le canton de Fribourg, cette initiative a pour but de rendre les destinations touristiques sensibles à la qualité de l'accueil et de l'expérience des visiteurs. De là, des produits concrets se réalisent tels que le circuit historique de la ville de Bulle.

La visite se fait sous la forme d'une boucle qui prend environ 1 heure et représente une distance de 2 km. Une brochure explicative intitulée Bulle à parcourir a été réalisée. Elle est dédicée en 3 langues (français, allemand et anglais) et éditée à 30000 exemplaires pour 2 années consécutives, elle comprend une introduction sur l'histoire de la ville de Bulle et décrit avec un petit historique chacune des 15 curiosités à visiter, qui sont présentées avec une photographie récente et une photographie ancienne.

Le circuit débute devant l'Office du tourisme de Bulle à la place des Alpes 26. Dans le prospectus, un plan de la ville de Bulle, dessiné par un illustrateur, comporte le tracé avec chaque curiosité numérotée et permet au visiteur de s'y retrouver facilement. Il est possible de l'obtenir à l'Office du tourisme, au Musée gruérien ainsi que dans tous les commerces de Bulle qui bordent le parcours. Pour effectuer la visite, une signalétique ad hoc a été installée sous forme de plaquettes numérotées répertoriant chaque monument avec sa date

de fondation. Sur ces plaquettes, un logo sous forme d'une tour permet de reconnaître facilement le circuit.

Un site internet complet en français, allemand et anglais contient un descriptif plus détaillé de chaque curiosité. En le parcourant, vous en apprendrez beaucoup plus sur l'histoire de chaque monument, par exemple que l'Hôtel Moderne est le seul palace jamais construit dans le canton... et probablement l'un des plus éphémères au monde: l'établissement est mis en faillite une année après son ouverture. Ou alors sur l'orchestration du café-restaurant Le Fribourgeois: suite à la disparition des orchestrons des cafés du Tivoli à Bulle et du Gothard à Fribourg, l'instrument est le dernier du genre conservé dans un établissement public fribourgeois. Il doit être également l'un des derniers en état de marche encore conservé dans son lieu d'origine en Suisse. Sur le site, il y a possibilité de commander le prospectus ou de l'imprimer ainsi que d'imprimer le plan illustré. Il est consultable sous www.la-gruyere.ch/circuit. Il est également à noter que le circuit historique est à retrouver sur une application mobile (www.notrehistoire.ch/mobile).

La visite peut se faire individuellement à l'aide de la brochure. Des visites guidées peuvent être organisées par le Musée gruérien pour les groupes adultes ou enfants. Pour de plus amples informations, il suffit de contacter le musée. Cette activité est donc polyvalente puisque flexible dans l'utilisation et à la fois riche en contenu dans sa version guidée proposée par le musée.

Un public large

Cette mise en valeur du centre historique accompagne l'évolution de la ville: la fusion avec La Tour-de-Trême (2006), la route de contournement et les aménagements urbanistiques du centre sont achevés et contribuent à donner un nouveau visage à la cité. Les travaux d'accompagnement de la H189 – encore en cours – contribuent à réduire la pression du trafic et les nuisances sonores au centre. Le développement rapide de nouveaux quartiers donne par contraste une nouvelle visibilité et une nouvelle identité au cœur de la ville. Le centre historique est une invention relativement récente: c'est le dé-

veloppement de la périphérie qui l'a créé. En quelques décennies, la bourgade campagnarde s'est métamorphosée en ville moderne, avec son lot d'avantages et d'inconvénients.

Du point de vue touristique, cette «ville nouvelle» bénéficiera dans les années qui viennent de l'attractivité d'une région en plein essor. Dans ce contexte, la ville gagnera non seulement à s'affirmer comme cité des goûts et terroirs et porte d'entrée de la Gruyère mais aussi à se profiler comme un centre d'intérêt historique et culturel. C'est un des objectifs du nouveau circuit: améliorer la visibilité de Bulle sur la carte touristique de la Suisse.

Infos

Pour commander la brochure Office du tourisme de Bulle
Tél. 0848 424 424
info@la-gruyere.ch

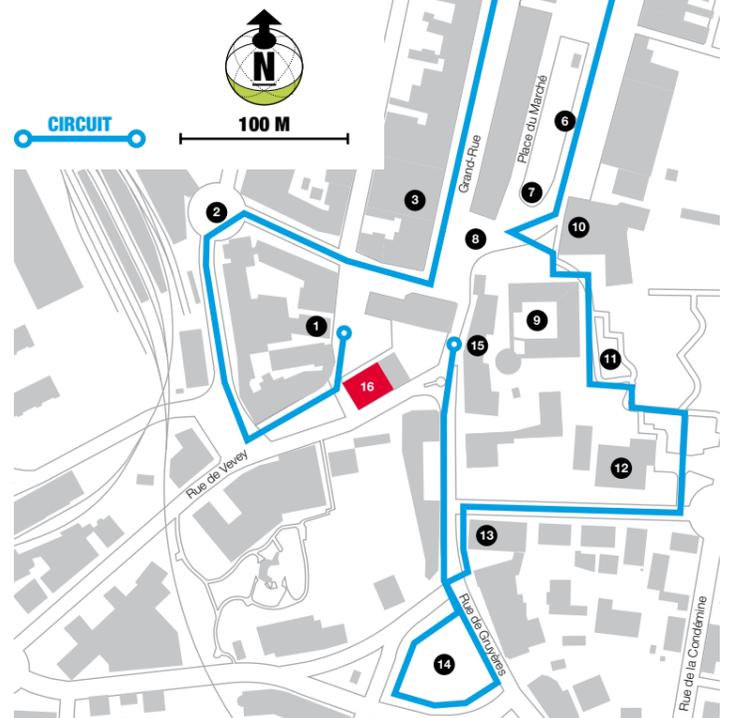
Pour les visites guidées Musée gruérien
Tél. 026/916 10 10
info@musee-gruerien.ch

Pour en savoir plus
www.la-gruyere.ch/circuit



Curiosités du circuit de la ville de Bulle

1. Orchestrion
2. Taureau (+ œuvres de la gare)
3. Hôtel de Ville
4. Eglise Saint-Pierre-aux-Liens
5. Halles
6. Kiosque à musique
7. Nicolas Chenaux
8. Tilleul
9. Château
10. Notre-Dame de Compassion
11. Jardin du Château
12. Musée gruérien et bibliothèque
13. Hôtel Moderne
14. Joseph Bovet
15. Tour du tocsin
16. Office du tourisme

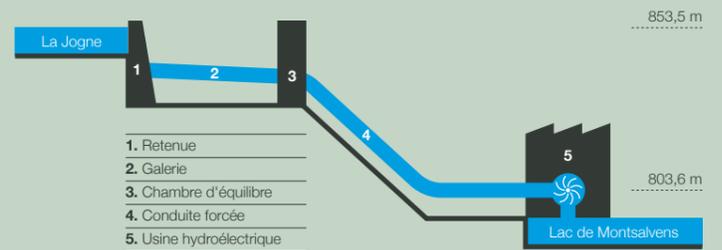


"Bulle verte"

Principe de l'hydroélectricité (schéma du site de l'usine de Charmey)

Très simplement, il s'agit de transformer l'énergie de l'eau en électricité. Concrètement, une centrale hydroélectrique est composée de trois éléments principaux: une retenue d'eau (barrage), une conduite d'amenée (ou conduite forcée) et des groupes turbines-alternateurs. La retenue d'eau (barrage) permet de stocker une grande quantité d'eau et de l'utiliser selon les besoins en ouvrant ses vannes. Dans le cas

de l'usine de Charmey, il n'est pas possible de stocker l'eau, la retenue permet uniquement d'alimenter la prise d'eau. La quantité d'eau turbinable dépend donc directement du débit de la rivière. Une conduite d'amenée permet de mettre l'eau sous pression et de l'acheminer jusqu'à la turbine. Avant d'être injectée dans le réseau de distribution, l'électricité transite encore par un transformateur.



Eclairage public bullois et usine hydroélectrique de Charmey: la folle aventure commune!

Eau, électricité, éclairage public. Si ces éléments font partie intégrante de notre confort quotidien, il n'en demeure pas moins qu'une véritable aventure humaine couplée à des prouesses techniques se cachent derrière eux. Petit voyage dans le temps.

Saviez-vous que l'impulsion de la ville de Bulle de se doter d'un éclairage public fonctionnant à l'électricité remonte à l'Exposition universelle de Paris de 1889? En effet, la fée électricité avait fasciné la délégation dépêchée sur place. A cette même période se posait également la question du renouvellement du contrat de fourniture de gaz du chef-lieu gruérien: l'éclairage public bullois fonctionnait au gaz depuis 1860 environ. C'est alors que fut prise la décision d'étudier la possibilité d'utiliser les eaux de la Jogne pour produire de l'électricité. Une fois les négociations liées à la concession de la prise d'eau réglées, c'est le lieu-dit Les Tines de la Tzintre qui fut choisi pour l'implantation de l'usine hydroélectrique.

Ferveur et enthousiasme: Bulle, fleuron du modernisme

Pour transformer ce potentiel hydraulique en énergie, il fallut construire un barrage en bois, un canal de béton, une conduite forcée, le bâtiment de l'usine (là même où résidait le mécanicien) ainsi que la partie machinerie: turbine et alternateurs. Cinq mois de travaux ont été nécessaires au bon déroulement de ce projet audacieux et novateur. Soulignons encore le dynamisme des autorités d'antan et l'engouement de la population: les Gruériens étaient bien décidés à préserver leur autonomie en ma-

tière énergétique et aussi à ne pas se laisser distancer dans la course à l'électricité. 1893 est résolument une année à marquer d'une pierre blanche: création de la Société électrique de Bulle (SEB) et mise en service de l'usine. Cet ouvrage était d'autant plus remarquable qu'il produisait du courant alternatif distribué au travers d'un réseau long de plusieurs kilomètres: une première dans le canton!

Succès au rendez-vous

L'intérêt pour l'éclairage se manifesta également auprès des privés qui désiraient équiper leur logement de lampes à filament. Les industriels – surtout ceux de la filière bois – n'étaient pas en reste puisqu'ils voyaient dans l'électricité une force beaucoup plus souple que l'énergie mécanique d'une turbine hydraulique. Quant aux collectivités publiques, elles montrèrent également beaucoup d'enthousiasme. Outre Bulle et Charmey, pas moins de 10 communes se sont connectées au réseau en l'espace de cinq ans: Riaz, Echarlens, Epagny en 1897 et Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz, Corbières, Villarvolard, Botterens, Morlon, Cerniat en 1902.

En plus de 100 ans, la puissance de l'usine a été multipliée par 30

Développement et croissance

Pour faire face à ces nouveaux besoins, le parc de machines de l'usine de Charmey s'agrandit en 1900 déjà. Dans les années 50, la SEB décida de construire une nouvelle usine mieux adaptée aux possibilités de la Jogne, c'est-à-dire plus en aval, offrant ainsi un gain de production de quasi 30%. L'automatisation fit son apparition dans les années 70. Ainsi, les installations de production étaient en mesure de s'adapter auto-

matiquement à n'importe quelles conditions hydrologiques et cela sans intervention humaine. Le service assuré 24 heures sur 24 durant plus de 80 ans faisait place à un système d'appel à distance en cas de problème.

Ere moderne

En plus de 100 ans, la puissance de l'usine a été multipliée par 30 alors que le débit de la Jogne n'a pas varié. En 1963, la SEB fut rebaptisée Services industriels de la ville de Bulle suite à la volonté des autorités locales de rassembler en un seul dicastère les services de l'électricité et de la distribution d'eau. A la fin des années 90, le Conseil général suivit le Conseil communal qui, soucieux d'assurer la pérennité de l'entreprise, décida de lui octroyer le statut de société anonyme sous le nom de Gruyère Energie SA. Notez que les communes actuellement desservies par le réseau électrique de Gruyère Energie SA forment son actionariat, à savoir: Bulle, Botterens, Châtel-sur-Montsalvens, Corbières, Crésuz, Echarlens, Morlon, Riaz et Val-de-Charmey.

A l'usine de Charmey, il fut constaté que les groupes turbines-alternateurs de même que les éléments périphériques montraient un certain degré d'usure et qu'une mise à niveau technologique s'avérait nécessaire. Dans cette optique, la rénovation des groupes et le remplacement du contrôle-commande ont apporté un certain nombre d'améliorations comme par exemple: la diminution des probabilités d'incidents mécaniques et électriques, l'amélioration du rendement des groupes, la surveillance, l'exploitation, l'entretien facilité et la réduction des interventions humaines. Pour permettre certains travaux spécifiques, l'usine a été intégralement arrêtée entre fin septembre et mi-décembre 2011. Durant cette période, l'effort s'est porté sur la réfection intérieure de la conduite forcée, le remplacement de la commande du bar-



Prise d'eau de 4 m de haut.

rage, le remplacement du groupe hydraulique de commande des passes et diverses révisions. L'ensemble du projet de rénovations a débuté courant septembre 2011 et s'est terminé au printemps 2013 en vue de la remise en service du dernier groupe. D'autres travaux, d'importance moindre (sol, peinture, toiture, etc.) vont se poursuivre jusqu'à l'été 2014. Partenaires de longue date, engagées en faveur du développement durable, la ville de Bulle et Gruyère Energie SA entendent bien continuer

sur la voie des énergies renouvelables. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 16 millions de kWh qui sont produits localement par l'usine de Charmey, couvrant ainsi la consommation moyenne d'environ 3500 ménages.

Tant de chemin parcouru depuis 1889... Les pionniers de la SEB voulaient offrir une solution définitive au problème de l'éclairage public, ce qu'ils ont réussi. Ils étaient toutefois loin d'imaginer un tel essor du domaine énergétique.



Deux des trois groupes turbine-alternateur.

"Actualités

Fête de la danse sur la place du Marché

Comme l'année dernière, toute la population est invitée à la Fête de la danse sur la place du Marché. De 10 h à 16 h 30, vous pourrez pratiquer le hip-hop, la salsa, la break danse, l'aérobic, le flamenco, la zumba, la danse orientale ou traditionnelle et bien d'autres encore.

6

Bull'Bouge et Urban training

Près de 50 associations sportives et dansantes vous présentent leurs activités tout au long du parcours du sport à Bulle à l'occasion de Bull'Bouge 2014. Cet événement populaire et sportif se déroulera le samedi 10 mai de 10 h à 17 h. Urban training débutera ce même jour ses activités. Le programme, gratuit, se déroule les mercredis à 18 h 30, de mai à septembre.

6

Bulle Sympa

La formation des nouveaux agents sympas commencera en septembre 2014.



7

Bull'Bouge 2014: le samedi 10 mai du sport et de la danse pour toute la population



En 2013, Bull'Bouge enregistrait une participation de quelque 3000 personnes de tout âge. Portée par le succès des trois premières éditions, Bulle se fait un plaisir de vous inviter à venir bouger, partager un moment de convivialité et découvrir les nouveautés de Bull'Bouge 2014, le samedi 10 mai prochain, en présence de nos deux ambassadeurs du jour: Monsieur Dano Halsall, nageur, cinq fois champion du monde du 50 m nage libre et l'équipe UNI Futsal Team Bulle, actuelle championne de Suisse. L'occasion est belle de participer à des initiations et démonstrations de danse sur la place du Marché ainsi que de découvrir un circuit du sport comportant une quarantaine d'activités proposées par les clubs sportifs locaux. Nouveautés de l'édition 2014: l'inauguration du «Parcours du sport», cofinancé par le Panathlon Club de la Gruyère et la ville de Bulle, dont la virtualisation est assurée par Urban Training.

Comme l'an passé, démarrera ce jour-là à 11 h la saison 2014 d'Urban Training, qui durera jusqu'au 24 septembre 2014. En espérant que la diversité de ce programme vous donne envie d'exercer une activité physique et de participer à ce rendez-vous populaire gratuit, venez nombreux relever avec nous ce défi du mouvement. Au nom des autorités bulloises, je tiens à remercier sincèrement le Panathlon Club de la Gruyère, nos ambassadeurs du jour, la Suisse bouge, ainsi que tous les sponsors et acteurs locaux ayant contribué et œuvré à la réalisation de cette manifestation.

Sylvie Magne | Conseillère communale, responsable des sports et des espaces publics



Informations FLASHMOB FINALE

Venez danser sur la place du Marché!

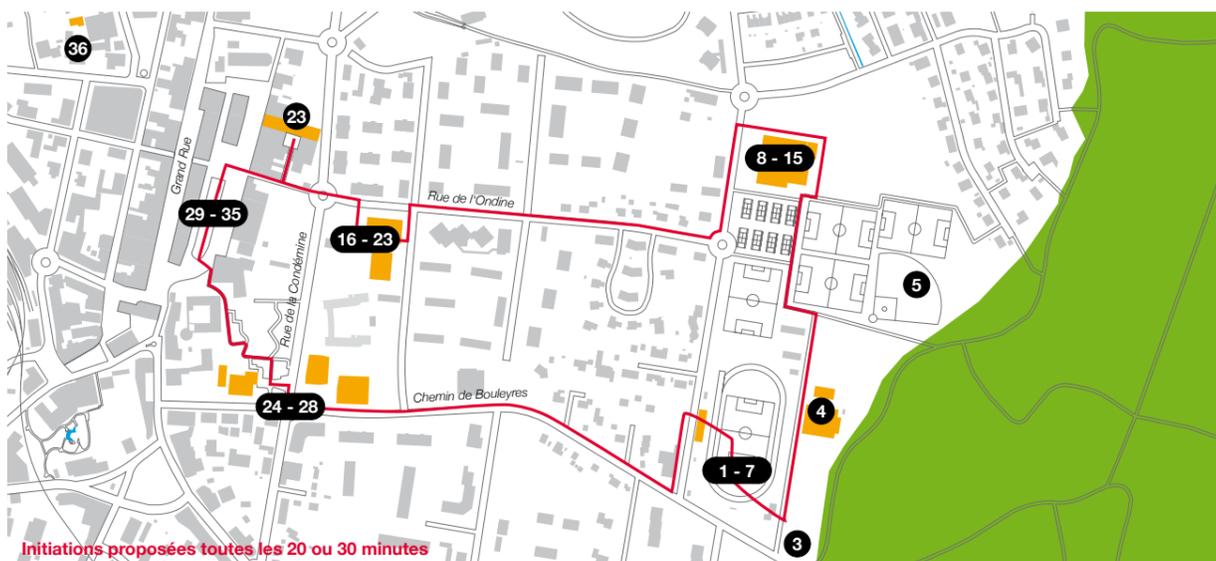
Rendez-vous à 16 h 30 pour clôturer cette journée avec une flashmob qui sera peut-être la plus grande de Suisse! Apprenez la chorégraphie à l'avance sur: www.lasuissebouge.ch

URBAN TRAINING 2014
Urban training lance sa saison 2014 à Bulle... Suite au succès de l'année dernière, les cours d'Urban training reprennent le 10 mai à la place du Marché à 11 h. Urban training propose des activités sportives en pleine ville à l'aide du mobilier urbain. Le programme, gratuit, se déroule les mercredis à 18 h 30, de mai à septembre. **Inscriptions obligatoires** pour chaque séance et rendez-vous sur la place du Marché. www.urban-training.ch

- Infos**
- Prendre avec soi des chaussures d'intérieur pour les activités en salle
 - Transports gratuits avec MOBUL
 - Parkings: centre de tennis (gravier), place du Marché, stade Bouleyres et Bulle Centre
 - L'organisateur décline toute responsabilité – chaque participant doit être assuré en cas d'accident



- Contacts Infos**
- www.bulle.ch
www.lasuissebouge.ch
www.urban-training.ch
- Service des sports de la ville de Bulle
philippe.fragniere@commune.bulle.ch
TéL. 078 822 29 25



Initiations proposées toutes les 20 ou 30 minutes

- Parcours Bull'Bouge**
- **Stade et Skate Park**
 1. Big airbag
 2. Unihockey club de la Gruyère
 3. Skate Park – stones family
 4. Equitation au centre équestre
 5. Bulle baseball red sox
 6. Planche à voile (prendre short)
 7. B3, Bulle triathlon
 - **Centre de tennis**
 8. Squash club de la Gruyère
 9. Tennis et psychomotricité (Alain de Flaugergues) et conférence
 10. Badminton club de la Gruyère
 11. Escalade à Laniac
 12. Mini golf gratuit
 13. Arc-club du Moléson
 14. Beach-volley (si beau temps)
 15. Taekwondo
 - **Ecole Condémime / Rieta**
 16. Judo club Bulle
 17. Saigokan karaté club Bulle
 18. Tchoukball Club Bulle
 19. Volley club Bulle (si pluie)
 - **Musée**
 - **Nouvelles salles Condémime**
 20. Ecole d'escrime Bulle
 21. Parents-enfants FSG Bulle
 22. Groupement course d'orientation de la Gruyère
 23. Ecole de cirque Fun'en'bulle à La Rieta
 24. Uni futsal team Bulle (champion suisse 2013-2014)
 25. Salle FriTime: au choix des participants
 26. Gruyère-kubb la Gruyère
 27. Jazzercise Bulle (en musique)
 28. Yoga
 - **Place du Marché**
 29. Fête de la danse
 30. Club de lutte de la Gruyère
 31. Ski-club La Tour-de-Trême
 32. Lackline
 33. Stand Amis du Centre sportif
 34. Stand «cool and clean»
 35. Powergame et mini parcours
 - **Chemin des Crêts 8 B**
 36. Escalade D'Block

Impôts 2014

Paiements des acomptes 2014

Le coefficient communal de l'impôt est fixé à 74,3%. Les bulletins de versement annexés au courrier sont destinés au paiement de l'impôt communal provisoire 2014. Vous pouvez choisir entre un règlement par acomptes mensuels ou en un seul versement et bénéficier ainsi d'un intérêt rémunérateur au taux annuel de 0,5%. Il a été toutefois calculé proportionnellement au temps écoulé entre la date d'échéance de la 1^{re} tranche (31.05.14) et celle de la dernière tranche (31.01.15).

Comment les acomptes ont-ils été calculés?

Les impôts demandés sont provisoires et les acomptes ont été calculés sur la base des dernières données connues, en règle générale, la cote communale 2012. Si, à réception, vous estimez que les bases retenues ne correspondent plus du tout à la réalité (par exemple, en raison d'une modification importante de revenu, d'une reprise d'activité du conjoint ou cessation d'activité ou d'un changement d'état civil), vous avez la possibilité de nous contacter au tél. 026 919 18 20 ou à l'adresse impôts@commune.bulle.ch, afin de faire modifier les acomptes demandés.

A quelle date vais-je recevoir le décompte final des mes impôts?

Avec la taxation annuelle, l'impôt 2014 sera basé sur les revenus obtenus durant l'année 2014. Aus-

si, ce ne sera qu'à partir de 2015, après l'examen de votre déclaration indiquant vos revenus 2014 que nous pourrions établir le décompte du solde de l'impôt 2014.

Et les intérêts?

Si les acomptes 2014 versés se révèlent insuffisants pour couvrir l'impôt fixé par la taxation, les compléments à payer feront l'objet d'une facturation d'intérêts compensatoires. Ces intérêts seront calculés à partir du 31 mai 2015 jusqu'au moment de l'établissement de votre décompte. En revanche, si les acomptes payés sont trop élevés, un intérêt rémunérateur sera accordé sur les montants remboursés.

A quoi sert le bulletin intitulé Acompte volontaire 2014

Lorsque vous remplirez votre déclaration 2014 au début de l'année 2015, vous pourrez calculer votre revenu et fortune imposables 2014. Si, à ce moment-là, vous deviez constater que l'impôt réellement dû est sensiblement plus élevé que les acomptes payés, il sera encore temps de compléter le versement de vos acomptes 2014 afin d'éviter ou de réduire la facturation d'intérêts compensatoires lors du décompte final. A cet effet, un bulletin de versement intitulé Acompte volontaire 2014, à compléter à votre convenance, est joint à cet envoi.

Ordre de paiement permanent

Si vous mandatez un établissement bancaire ou postal pour effectuer vos paiements, vous devez modifier chaque année l'ordre permanent en précisant bien l'année pour laquelle les versements sont à effectuer (joindre les bulletins de versement qui sont codifiés.) En effet, il est important que vos versements soient mis en compte sur la «bonne» année.

Perception des impôts communaux 2014 Les taux et conditions sont fixés pour l'année civile 2014

	Commune	Canton	Taux 2013
Terme général d'échéance	31 mai 2015	30 avril 2015	
Nombre d'acomptes (calculés sur la cote totale)	9*	idem	
Intérêt rémunérateur sur acomptes payés de manière anticipée	0,5%	0,2%	0,5%
Intérêt moratoire sur acomptes impayés ou payés tardivement	3%	3%	3%
Intérêt rémunérateur sur montants payés en trop	3%	3%	3%
Intérêt compensatoire sur impôts non payés au terme général d'échéance	1,5%	1,5%	1,5%
Intérêt moratoire sur décompte final payé tardivement	3%	3%	3%
Montant minimal des intérêts	10 francs	10 francs	

*(payables de fin mai 2014 à fin janvier 2015)

VE 23 mai

Vivre ensemble Organisez votre fête des voisins!

La Fête des voisins est l'occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement qui règnent souvent dans nos villes. Elle se déroulera en Suisse et dans toute l'Europe le vendredi 23 mai. L'organisateur? Chacun d'entre nous!

Dans une société où se développent le repli sur soi et la peur de l'autre, cette initiative citoyenne veut simplement affirmer que connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble. Au-delà d'une soirée de fête dans l'année, la Fête des voisins veut renforcer au quotidien les petits services entre voisins

et pourquoi pas, une solidarité de proximité.

Le but est de favoriser le lien social entre voisins pour contribuer au bien-être de chacun et à la qualité de vie dans les quartiers. Ainsi, chaque habitant peut lancer sa fête, en donnant rendez-vous à ses voisins afin d'avoir une autre idée de la vie de son immeuble, de son quartier et de ses relations avec ceux qui l'habitent. Le principe est que les citoyens se retrouvent autour d'un buffet, chacun apportant sa contribution sous forme de boissons ou nourriture. Tous les lieux sont envisageables pour cette rencontre: dans la cour ou l'allée d'un immeuble, dans un jardin, dans un appartement, dans une maison.

La fête des voisins est un début, un premier pas pour mieux vivre dans son environnement quotidien. Qu'elle soit une occasion pour démarrer des projets en commun, pour rompre avec l'anonymat et l'isolement.

Bulle Sympa

Devenez agent sympa!

Participez activement à l'amélioration de la qualité de ville à Bulle, c'est possible en suivant une formation gratuite d'agent de promotion de la qualité de vie. Cette formation en 6 séances s'adresse à des personnes ayant des responsabilités au sein d'une société ou d'un club, à des concierges ou à des responsables de gestion d'espaces communs, à des jeunes voulant s'impliquer dans la vie associative, à des parents ou autres personnes intéressées par le sujet, aux collectivités publiques ou encore à des professionnels du travail social.

Les thématiques abordées sont l'éthique de travail, l'autorité et le pouvoir, la créativité, les cadres et les repères, la tolérance et l'ouverture, l'aller vers, les activités et la sécurité, la responsabilité et, enfin, le droit et les assurances. De manière plus spécifique, le cursus évoque également l'estime de soi, la construction de la personnalité, l'attitude responsable, le regard positif, être un agent «relais», la gestion des conflits et des comportements agressifs ou encore la pluriculturalité, les codes sociaux ou encore l'intégration.

Les formations des agents sympas auront lieu les:

26.09 / 12.11 • 19 h – 22 h
27.09 / 18.10 / 08.11 • 9 h – 16 h 30
22.11 • 9 h – 19 h 30

Toutes les personnes intéressées sont invitées à participer à la séance d'information qui aura lieu le mercredi 10 septembre 2014 à 19 h au Centranim.

Infos

www.bulle.ch/fr/integration/bullesympas/

Tir en Gruyère

Tir cantonal fribourgeois 2014

Le 29^e Tir cantonal fribourgeois se déroulera en Gruyère du 11 au 27 juillet 2014. Découvrir la Gruyère par le tir, tel est le slogan de la fête qui réunira plus de 6000 tireurs dans le district. Le tir cantonal se déroule périodiquement dans le canton. En effet, un district ne peut l'organiser au mieux que tous les trente-cinq ans et la dernière visite de cette manifestation en Gruyère remonte à 1968. Une centrale administrative au CO2 de La Tour-de-Trême, une quinzaine de stands de tir à 300 m offrant plus de 80 cibles et deux stands au pistolet équipés de 13 cibles 50 m et 3 chariots de 5 cibles à 25 m permettront aux tireurs de passer quelques bons moments d'échanges sportifs et de convivialité en Gruyère. Les communes de Bulle, Broc, Vuadens, Sâles, Sorens, Echarlens, La Roche, Corbières, Grandvillard, Neirivue et Lessoc.

Infos

www.tc-fr-2014.ch

Médicosocial

Les Ligues de santé du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer | diabètefrbourg | Ligue pulmonaire | CIPRET Centre de prévention du tabagisme | Centre de dépistage du cancer du sein | Registre des tumeurs | Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo.

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médicosociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.



Les Ligues de santé du canton de Fribourg
 Route Saint-Nicolas-de-Flüe 2 – 1705 Fribourg
 Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité – Programme santé en entreprise

Infos

info@liguessante-fr.ch
www.liguessante-fr.ch
 Tél. 026 426 02 66
 Fax 026 426 02 88



Ligue fribourgeoise contre le cancer

Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches – activités d'information et de prévention – registre des tumeurs

Infos

info@liguecancer-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
 Tél. 026 426 02 90



Diabètefrbourg

Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques – activités d'information et de prévention

Infos

info@diabeteffribourg.ch
www.diabeteffribourg.ch
 Tél. 026 426 02 80



Ligue pulmonaire fribourgeoise

Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires – remise des appareils respiratoires – activités d'information et de prévention

Infos

info@liguepulmonaire-fr.ch
www.liguepulmonaire-fr.ch
 Tél. 026 426 02 70



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

Infos

voltigo@liguessante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
 Tél. 026 426 00 00



Centre de dépistage du cancer du sein

La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans – informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

Infos

depistage@liguessante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
 Tél. 026 425 54 00



CIPRET Centre de prévention du tabagisme

Campagnes de prévention, aide à l'arrêt

Infos

info@cipretfrbourg.ch
www.cipretfrbourg.ch
 Tél. 026 425 54 10

"Magazine"

Goûts et terroirs

Le bulletin poursuit sa série «Bulle, cité des goûts et terroirs». A chaque édition, un nouveau produit d'ici et d'ailleurs, accompagné par une recette, y sera présenté. Essayer la cuisine à la bière et ses mille arômes.



Le concours du bulletin

Découvrez le lieu ou l'événement de la photo mystère et gagnez un prix de 50 francs.



Bulle, cité des goûts et terroirs: essayer la cuisine à la bière!

Sur la route des saveurs (6)

La bière est déjà mentionnée dans le très ancien «Traité culinaire mésopotamien». Elle ne sera pourtant utilisée pour la cuisine qu'à partir du Moyen Age. C'est à cette époque que l'orge est dévolue à la brasserie. De même, l'utilisation du houblon va permettre une amélioration gustative et hygiénique de la bière. La bière est alors utilisée comme ingrédient culinaire en Europe septentrionale, notamment en Angleterre, en Flandre et en Allemagne. En cuisine, on peut l'utiliser pour réaliser une pâte à beignet, pour mijoter des viandes ou encore pour déglacer et servir de base aromatique à une sauce.

Au Moyen Age, les gibiers, les poissons et les fruits de mer sont cuits à la bière et font le plaisir des seigneurs alors que les potages ou les soupes à la bière sont plutôt davantage consommés par le peuple ou les clercs. A partir de ce moment, la bière va progressivement s'imposer dans les traditions culinaires, principalement des pays de l'Europe du nord. Il faudra attendre le XX^e siècle pour que se développe un véritable engouement pour cette cuisine. Le chef belge Raoul Morlegheem la met à l'honneur dans son restaurant bruxellois. Ses qualités aromatiques d'une incroyable diversité sont aujourd'hui utilisées par les plus grands chefs.

Depuis les saveurs profondes et musquées des bières noires jusqu'au goût frais et citronné de la bière blanche, la bière offre de multiples possibilités d'utilisation en cuisine. Elle distille ses arômes en profondeur aux plats mijotés, aux marinades mais aussi aux gâteaux gourmands. Un peu de bière dans la pâte à beignets la rend aérienne et délicieuse. C'est pourquoi l'on retrouve souvent sa trace dans les recettes de tempura japonais ou de pâte à crêpe. Elle s'accorde particulièrement bien avec les épices. En fonction de la bière choisie et du plat à préparer, on pourra l'assortir de cannelle, genièvre, muscade, mais aussi de curry ou de citronnelle.

Source: Wikipédia, cuisiner à la bière: 160 recettes artisanales de Keda Black.

LAPIN À LA FLAMANDE

1 lapin coupé en morceaux, avec rognons et foie • 2 oignons émincés • 2 carottes • 2 c. à soupe rases de farine • 2 gousses d'ail épluchées et écrasées • 1 bouquet garni, persil, thym, laurier et un peu de romarin • 1 c. à s. de cassonade brune • 1 tranche de pain rassis (ou deux tranches de pain d'épice) • 1 c. à s. de moutarde forte • 1 pincée de cinq épices ou de garam masala • 75 cl de bière brune, légèrement sucrée, par exemple une Pannepot (arôme de malts, d'épices et de fruits secs), une trappiste comme la Westmalle dubbel (malts grillés, caramel et réglisse) ou une bière ambrée type Kwak (nougat et de malts torréfiés) • 30 g beurre et 1 c. à s. d'huile • sel • persil haché • poivre du moulin.

1. Dans une grande cocotte en fonte, chauffer la matière grasse, ajouter les morceaux de lapin et donner une coloration sur tous les côtés. Baisser le feu, réserver les morceaux de lapin et faire suer les oignons et les carottes en morceaux jusqu'à ce qu'ils deviennent tendres.
2. Remettre ensemble lapin et oignons sur feu moyen, assaisonner avec du sel et du poivre. Saupoudrer avec la farine, mélanger bien et remonter le



feu pour faire dorer la farine. Dès que le fond à tendance à attacher, déglacer avec 25 cl de bière et détacher les sucs avec une spatule en bois.

3. Ajouter alors le reste des ingrédients, l'ail écrasé, le bouquet garni, la cassonade, le pain rassis tartiné de moutarde forte (ou alors les tranches de pain d'épice émiétées) sur les deux faces et le cinq épices (ou du garam masala pour une note plus orientale). Mélanger délicatement et ajouter le reste de la bière pour presque arriver à hauteur des morceaux de lapin.
4. Couvrir la cocotte en laissant quelques millimètres de passage à la vapeur et laisser une heure et demie à feu très doux. Mélanger délicatement de temps en temps.
5. Dès que le lapin commence à être cuit, rectifier l'assaisonnement. Dix minutes avant de servir, faire revenir le foie et les rognons et les ajouter à la sauce.
6. Passer éventuellement la sauce au chinois et la faire réduire pour la rendre plus onctueuse. Napper le lapin de cette sauce et le saupoudrer généreusement de persil haché.
7. Servir très chaud, avec le reste de sauce en saucière, des frites, de la purée, des pommes de terre fondantes, de la polenta grillée ou des tagliatelles, ainsi que d'une salade d'endives. Accompagner le plat avec la bière utilisée pour la cuisson, avec modération bien sûr.

Concours

LA PHOTO MYSTÈRE DU BULLETIN

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant, ou la gagnante, sera averti personnellement. Pour participer, remplissez le talon-réponse et envoyez-le à:

Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
ou écrivez à: bulletin@commune.bulle.ch

M^{me} Claudine Brülhart à La Tour-de-Trême, M^{me} Pamela Blanc à Bulle et M^{me} Denise Jaquet à Bulle ont gagné le concours de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait de la place de la nouvelle école de la Condémine à Bulle.

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Réponse: _____

